

Ecole de l'Argoat Sacré-Cœur

Lesneven



Expérimenter



S'épanouir



Découvrir



Apprendre



Coopérer



Grandir

Présentation de l'école

L'école de l'Argoat Sacré-Cœur est composée de **23 classes** :

- **16 classes** en filière monolingue
- **5 classes** en filière bilingue français/breton
- **1 ULIS école**, Unité Localisée pour d'Inclusion Scolaire
- **1 dispositif d'adaptation** rattaché à l'école

Répartition pédagogique de l'année 2016/2017

FILIERE MONOLINGUE	Nom de l'enseignant	FILIERE BILINGUE	Nom de l'enseignant
TPS/PS C	Isabelle SOUCHON	TPS/PS/MS	Michèle MASSE
TPS/PS B	Aude BOULANGER	MS/GS	Sophie MERCEUR
PS/MS A	Morgane PORS	GS/CP	Johanne BEYOU
MS B	Béatrice ALDRIN (L/M) Emmanuelle GILLET (J/V)	CE1/CE2	Jacqueline RIOU
GS A	Anne DENIEL	CM1/CM2	Virginie LE FUR
GS B	Charlène BALCON (L/J) Murielle LE ROUX (M/V)		
CP A	Nathalie GOURVENNEC		
CP B	Marie-Laure CORNOU		
CE1 A	Françoise QUINQUIS		
CE1 B	Nicole SALIOU		
CE2 A	Claudie BERNICOT		
CE2 B	Martine LUNVEN		
CM1 A	Brigitte LEVER		
CM1 B	François PAILLER		
CM2 A	Isabelle FLEJEO		
CM2 B	Jacques CADIOU		
ULIS école	Sandrine PICHON		
Dispositif d'Adaptation	Marie-Paule GILLET		

L'organisation des classes est revue chaque année. **Les décisions de répartition des élèves dans les classes sont prises par l'équipe pédagogique** qui veille à privilégier l'intérêt de chacun des enfants de l'école.

Trombinoscope de l'équipe enseignante et du personnel de l'école



1^{er} rang : Morgane Pors (PS/MS A), Isabelle Souchon (TPS/PS C), Béatrice Aldrin (MS B), Emmanuelle Gillet (MS B), Marie-Paule Gillet (Dispositif d'Adaptation), Frédérique Pargny (Directrice), Françoise Quinquis (CE1 A), Dominique MORVAN (AVS), Brigitte Bothorel (ASEM), Murielle Le Roux (GS B), Isabelle Fléjéo (CM2 A), Sandrine Menez (ASEM), Charlène Balcon (GS B), François Pailler (CM1 B)

2^{ème} rang : Carine Perrot (ASEM), Caroline Gelin (ASEM), Sandrine Le Goff (comptable), Claire Corre (Secrétaire), Martine Lunven (CE2 B), Nathalie Papavoine (AVS), Nathalie Gourvenec (CP A), Nicole Saliou (CE1 B), Marie-Laure Cornou (CPB), Sébastien Thomas (agent d'entretien des bâtiments), Anne Deniel (GS A), Françoise Picard (ASEM), Jacques Cadiou (CM2 B), Aude Boulanger (TPS/PS B), Andrée Lanvier (Employée de service), Sandrine Kerguiduff (employée de service)

3^{ème} rang : Sandrine Pichon (ULIS), Virginie Le Fur (CM1/CM2 bilingue), Brigitte Lever (CM1 A), Marie Guarino (GS B), Sophie Merceur (MS/GS bilingue), Claudie Bernicot (CE2 A), Jacqueline Riou (CE1/CE2 bilingue), Michèle Massé (TPS/PS bilingue), Aude Bihan-Poudec (ASEM), Marion Peraldi (AVS), Janine Cabon (ASEM), Johanne Beyou (GS/CP bilingue), Evelyne Molard (AVS), Geneviève Lucas (ASEM classes bilingues/ employée de service)

Absentes : Michèle Quilleveré (PS/MS A), Roselyne Trochaud (employée de service), Nelly Kervestin (AVS)

Conditions d'accueil



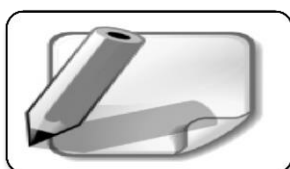
Tous les enfants dont **l'état de santé et de maturation physiologique et psychologique** est compatible avec la vie collective en milieu scolaire, et ayant atteints l'âge de 2 ans avant le 31 décembre de l'année en cours peuvent être admis en maternelle.



L'enfant inscrit à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une **fréquentation régulière**, souhaitable pour le développement de l'enfant et pour l'acquisition des apprentissages.



Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans peuvent faire leur rentrée en **septembre, aux retours des vacances de la Toussaint et de Noël**. Il n'y a pas de rentrée possible après janvier pour les enfants âgés de 2 ans.



Le jour de l'inscription, vous devez apporter votre **livret de famille** et le **carnet de santé de l'enfant**. En cas de changement d'école, un certificat de radiation de l'école d'origine ainsi que le livret scolaire doivent être présentés.

Le fonctionnement de l'école



Un service de
garderie/étude

Un self en
lien avec le
collège
Saint-
François
Notre-Dame

L'école fonctionne sur la **semaine à 4 jours**. Les enfants travaillent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **8h40 à 12h00** et de **13h30 à 16h25**.

Il y a une **2 entrées pour accueillir les enfants**, une entrée spécifique pour les enfants de maternelle et une autre, par le hall près des bureaux, pour les primaires. Pour accéder de la maternelle au primaire, vous devez longer les bâtiments.

La garderie fonctionne chaque jour de **7h15 à 19h00**. Les cours sont ouvertes et surveillées **à partir de 8h20 le matin** et de **13h20 l'après-midi**. Les enseignants sont présents aux heures de sortie le midi de 12h00 à 12h10 et de 16h25 à 16h35. En l'absence des parents aux heures de sortie, les enfants seront conduits à la cantine ou à la garderie.

En maternelle, les enfants sont accueillis dans les classes à 8h40. La récupération des enfants se fait également dans les classes à 12h00 et 16h25

Le soir, les enfants qui restent à la garderie ou à l'étude prennent un **goûter entre 16h25 et 16h45 au self**.

A 16h45, les maternelles rejoignent la garderie et les primaires participent à **l'étude jusqu'à 18h00**. Une **aide aux devoirs** est proposée certains jours de la semaine.

REPAS

- **Repas sur abonnement** : 3,70 €
- **Repas occasionnel** : 4,50 €

GARDERIE

- **Carte pour 10 heures** : 28 €
- **Occasionnel 1h00** : 3,00 €

ETUDE

- **Forfait mensuel**
 - jusqu'à 18h00 : 27 €
 - jusqu'à 18h30 : 31 €
 - jusqu'à 19h00 : 37 €
- **Occasionnel 1h00** : 3,00 €

CONTRIBUTION SCOLAIRE

- **Maternelle** : 198 € l'année
- **Primaire** : 238 € l'année

A partir du moment où 2 enfants sont inscrits en garderie et/ou à l'étude, la **gratuité est accordée pour le 3^{ème} enfant et les suivants.**

Pour la contribution scolaire, une **réduction annuelle de 86 euros** est accordée pour le 3^{ème} enfant et les suivants.

Présentation de la filière bilingue français-breton

Quels sont les avantages ?

Plus on est jeune, plus l'apprentissage des langues se fait rapidement et plus cela sera fécond pour l'apprentissage d'autres langues.

Le bilinguisme scolaire **prépare l'enfant à la maîtrise de plusieurs langues** et son adaptation à une Europe plurilingue. Il donne à l'enfant les racines et les repères nécessaires à son épanouissement.

Mais deux langues si jeune, n'est-ce pas trop pour mon enfant ?

Il est prouvé scientifiquement que **l'apprentissage précoce d'une seconde langue consolide les acquisitions dans la première langue**. Le bilinguisme précoce loin d'embrouiller les esprits **favorise bien au contraire l'épanouissement et la construction personnelle**.

Et pourquoi pas l'anglais plutôt que le breton ?

D'abord bien sûr parce que l'on est en Bretagne, que le breton est une langue à part entière, qui fait partie du patrimoine de l'humanité, et qu'il est de notre responsabilité d'agir pour qu'elle puisse continuer à s'épanouir en étant transmise aux générations futures. Mais aussi parce que les linguistes ont démontré que **le bilinguisme ne peut fonctionner que s'il s'enracine dans le vécu des enfants**. Il faut partir des langues proches du cœur. Une fois acquis les réflexes de passage naturel d'une langue à l'autre, l'enfant pourra beaucoup plus facilement apprendre d'autres langues car **plus on connaît de langues, plus il est possible d'en apprendre de nouvelles**.

Faut-il parler le breton pour inscrire son enfant en filière bilingue ?

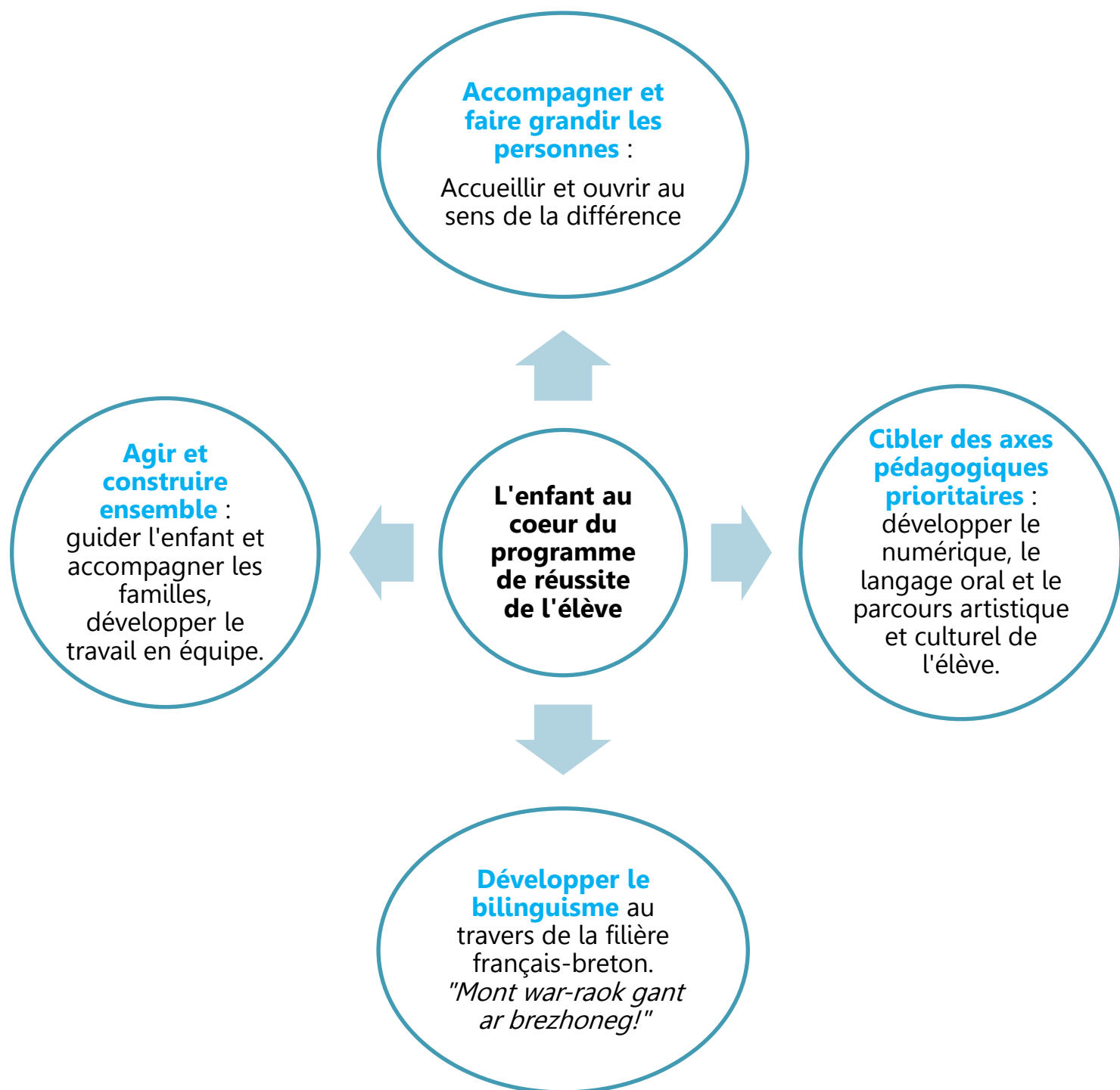
En réalité, aujourd'hui la très grande majorité des parents dont les enfants fréquentent les filières bilingues ne parlent pas breton. **Les enfants deviennent facilement bilingues même si à la maison on ne parle qu'une langue**.

Comment vais-je faire pour suivre son travail à la maison ?

Il est surtout important que vous lui fassiez confiance et que vous lui apportiez votre soutien. Il développera une **autonomie dans son travail personnel**. Vous pourrez aussi reprendre les cours avec lui, lui demander de raconter ce qu'il a compris, utiliser aussi des supports présents à la maison (livres, internet,...). **S'intéresser à ce qu'il fait et à la singularité de parler une langue différente valorise l'enfant**.

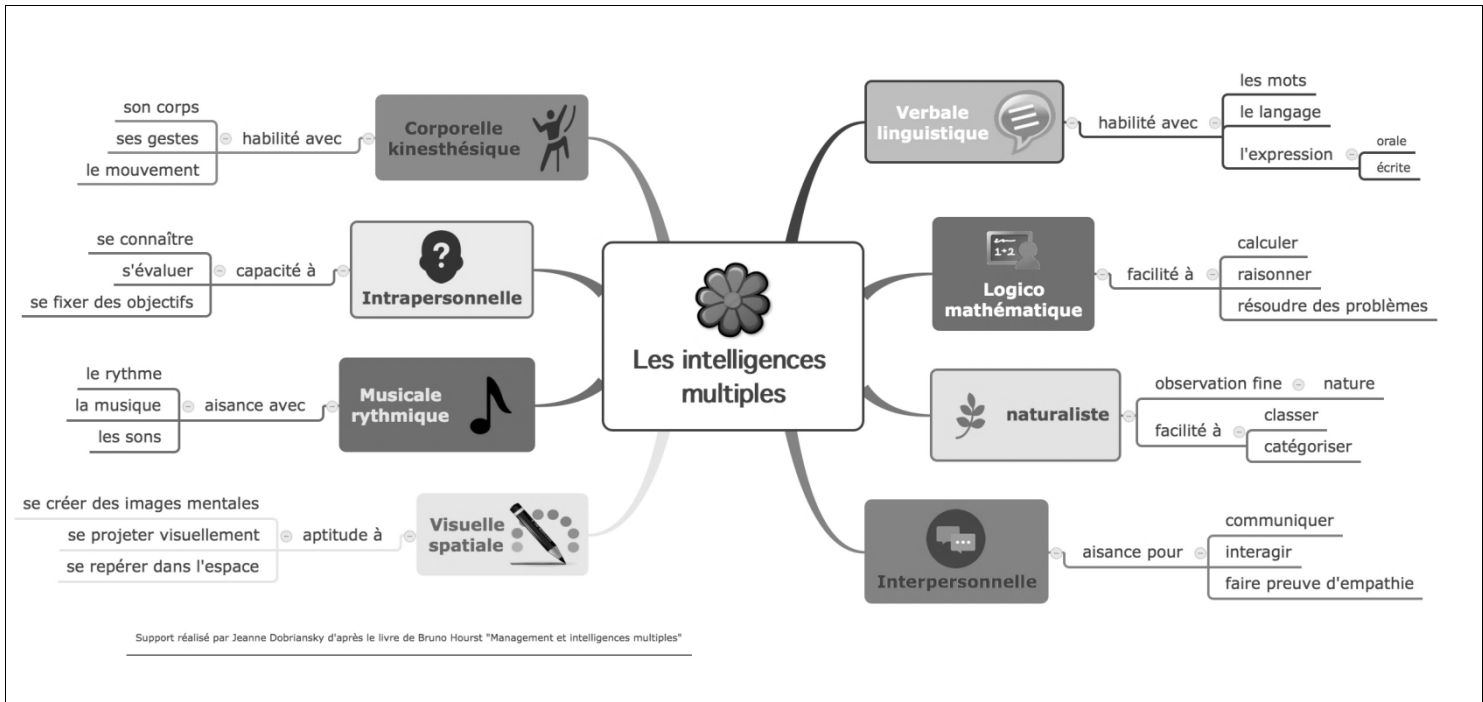
Projet de réussite de l'élève

Pour répondre aux besoins de chaque élève, des **dispositifs sont mis en œuvre au sein de l'équipe pédagogique.**



Formation collective

En 2016, l'équipe pédagogique suit une formation collective intitulée « **Concevoir de nouvelles approches pédagogiques à travers l'apport des neurosciences, des intelligences multiples et de la pensée visuelle.** »



L'enjeu de cette formation est d'**apporter un éclairage nouveau sur les neurosciences et les intelligences multiples.** Elle visera également à **réfléchir aux axes suivants :**

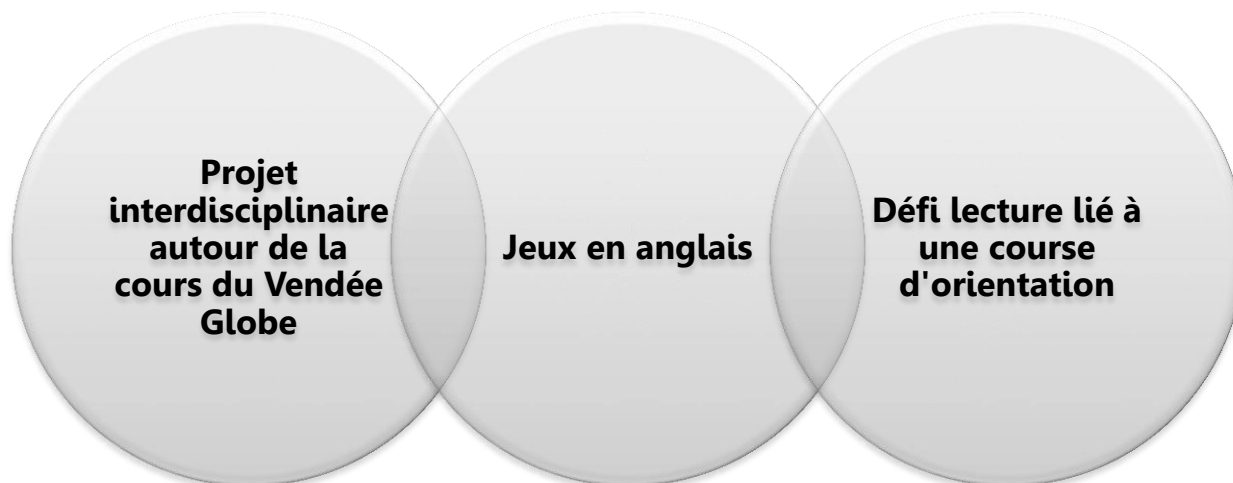
- *Comment s'appuyer sur les intelligences multiples pour mieux rejoindre les besoins des élèves et faciliter le travail en classe ?*
- *Comment leur apprendre à apprendre ?*
- *Comment développer l'autonomie des élèves en classe et hors la classe ?*
- *Comment leur permettre de mémoriser ?*

Pour poursuivre le travail engagé, l'équipe pédagogique complétera cette formation par un **2nd volet en 2017** intégrant **l'usage des tablettes dans les séquences spécifiques « intelligences multiples ».**

Développer la liaison CM/6^{ème}

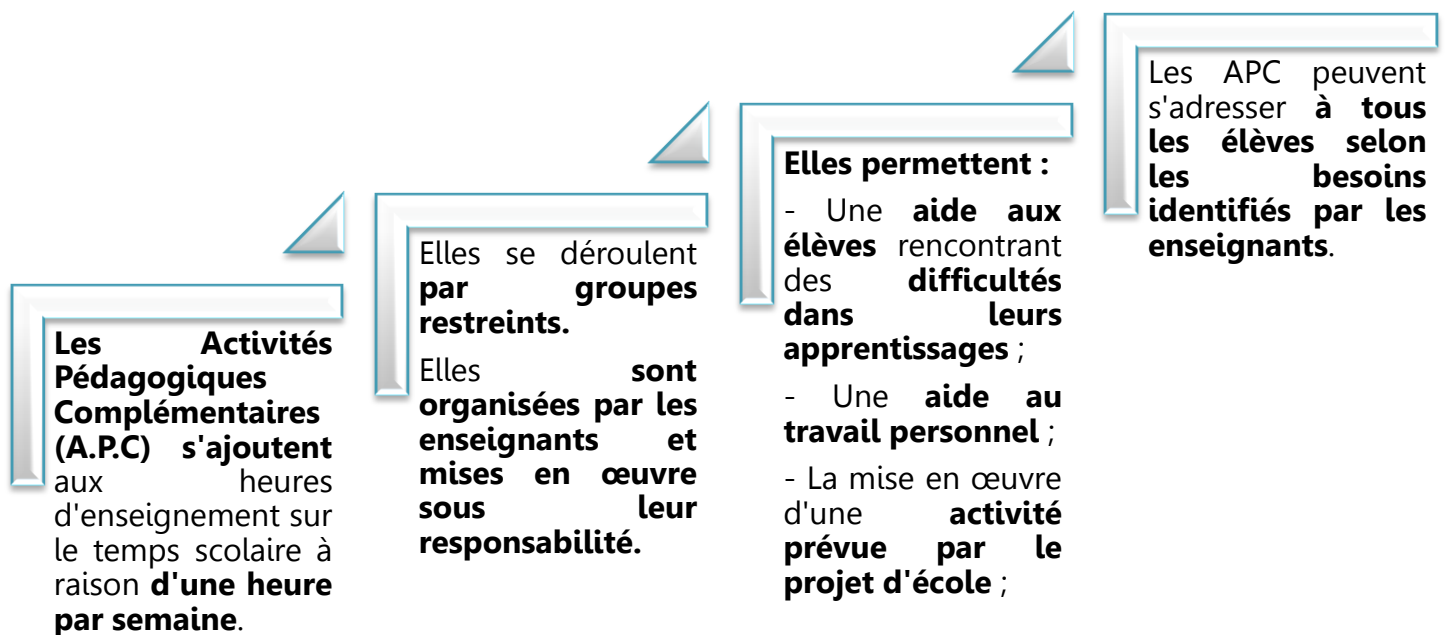
Depuis la rentrée 2016, la classe de 6^{ème} fait partie du cycle 3 avec les classes de CM1 & CM2. La **place repensée de la 6^{ème}** a un double objectif qui est de **terminer les apprentissages du cycle 3 et préparer au collège.**

Pour favoriser la **continuité entre l'école et le collège**, les professeurs de CM1 & CM2 associés à ceux du collège se sont rencontrés pour définir les **projets de l'année 2016/2017** :



Les élèves de CM2 se rendent également une **matinée au collège** pour se familiariser avec son fonctionnement. Une nouvelle occasion de voir le futur établissement dans sa **réalité quotidienne.**

Les A.P.C, qu'est-ce que c'est ?



Cette année, l'équipe pédagogique a associé l'ensemble des élèves du CP au CM2 en leur proposant de participer aux APC dans le cadre d'un **projet web radio**. A cette occasion, les élèves ont créé des émissions de radio qui sont à écouter sur le site de l'école : <http://www.ecoleargoat.fr/webradio/>.

Ce projet "expression radiophonique" a pour principaux objectifs :

*"...de **favoriser l'expression orale, d'améliorer la lecture, de mettre en jeu des capacités d'écriture** (découvrir les caractéristiques du type d'écrit « oral écrit » utilisé dans le cadre de l'exercice radiophonique), de **comprendre le fonctionnement du média** « radio » et être ainsi en mesure de **mieux le décrypter**, et enfin de **mettre en œuvre un projet coopératif où chacun intervient selon son rôle et ses capacités**".*

Le dispositif d'adaptation, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de cette classe est **d'aider les élèves à besoins particuliers** à surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au cours de leur scolarité.

Par qui ?

Marie-Paule Gillet, enseignante spécialisée

Pour qui ?

Dans le cadre de la **remédiation**, pour tous les élèves ayant des difficultés d'ordre pédagogique que la mise en place d'une pédagogie de soutien au sein de leur classe n'a pas réussi à leur faire dépasser.

Dans le cadre de la **prévention**, pour tous les élèves, principalement en maternelle, pour éviter l'installation ou l'amplification d'une difficulté (adaptation à la vie collective, acquisition de la langue orale ou écrite...).

Mais aussi pour les enseignants afin de les **accompagner dans les adaptations nécessaires à l'accueil dans leur classe**, d'élèves à besoins éducatifs particuliers liés à un handicap.

Pour quoi ?

L'aide spécialisée permet d'aider l'élève à :

- **Dépasser ses difficultés** en lui donnant les moyens de réussir,
- Retrouver le **goût d'apprendre** et la **confiance en soi**.
- **Accepter l'erreur** comme chemin vers la réussite,
- Faire **acquérir une autonomie** de travail suffisante,
- Faire **l'expérience de la réussite**.
- **Acquérir des méthodes** et des **outils de travail**.

Sur quoi ?

L'aide spécialisée vise l'acquisition des compétences fondamentales :

- **La maîtrise de la langue orale et écrite**
- **Les mathématiques**
- **Les compétences transversales :**
 - ▶ La motivation,
 - ▶ La mémorisation,
 - ▶ La structuration espace/temps,
 - ▶ Les stratégies et méthodes d'apprentissage.

Quand ?

Pendant le **temps scolaire**.

- Après des bilans collectifs, individuels, des observations en classe.
- Après une mise en place d'une aide adaptée en classe par la maîtresse (en complément de cette aide).
- Après une demande de l'enseignante.
- Après concertation et décision en équipe.

Où ?

Dans la **classe d'origine des élèves** ou **dans la classe de Marie-Paule Gillet**, l'enseignante spécialisée.

Comment ?

- Par **petits groupes** ou **individuellement**.
- En **atelier** (dans ou hors de la classe).
- Par une **pédagogie de la réussite**.
- Par une **consolidation des bases de l'apprentissage**.
- Par le **jeu**, la **manipulation**,
- Par la **verbalisation** et la **prise de conscience des stratégies** à mettre en place :
« Comment je fais pour réussir ? ».

Combien de temps ?

Chaque projet est prévu pour une période de 6 à 8 semaines.
Deux séances de 45 minutes environ par semaine.

Avec qui ?

En partenariat avec la directrice, les enseignants, les parents, l'enfant, et selon les besoins, les intervenants extérieurs (Psychomotriciens, Orthophonistes, etc....).

L'U.L.I.S école, qu'est-ce que c'est ?

L'ULIS école, **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire**, est une classe de l'école et son projet inclusif s'inscrit dans le projet de l'école. **Elle a pour mission d'accueillir, de façon différenciée, à l'école, des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire.**

L'effectif de cette classe est limité à **12 élèves**. Les élèves sont âgés de **6 à 12 ans**.

Ce dispositif s'inscrit dans un parcours fondé sur un **Projet Personnalisé de Scolarisation** (P.P.S).

C'est aussi un dispositif qui offre des démarches pédagogiques adaptées en **relation avec des services de soin extérieurs** (S.E.S.S.A.D, C.M.P.P, C.M.P, libéral).

Par qui ?

Sandrine Pichon, enseignante de l'ULIS école.

A qui s'adresse l'ULIS école ?

L'ULIS répond à des **besoins particuliers d'élèves en situation de handicap ou de maladie invalidante** entraînant des troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole.

Comment fonctionne l'ULIS école ?

C'est un dispositif qui s'inscrit dans un projet d'école. Ce dispositif est ouvert sur l'établissement scolaire et les autres classes de l'école. Son fonctionnement implique une **alternance entre des phases de regroupement en ULIS et des phases de participation à des activités et apprentissages dans les classes ordinaires**. Les modalités de participation aux activités des classes ordinaires sont adaptées au projet personnalisé de scolarisation de chaque élève.

Quels parcours après l'U.L.I.S école ?

- En U.L.I.S collège (second degré)
- En S.E.G.P.A (second degré)
- En I.M.E
- Très rarement, en classe ordinaire du second degré

Développer le goût de la lecture



Lire et faire lire est une association d'envergure nationale qui mobilise des bénévoles de plus de 50 ans pour **lire des histoires à de petits groupes d'enfants**.
L'objectif est double :



transmettre **le goût de la lecture** aux élèves et **favoriser leur approche de la littérature**

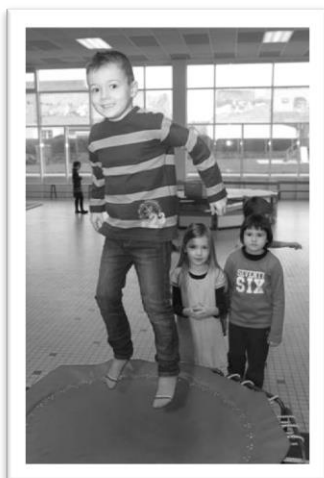
favoriser **la rencontre et les échanges entre deux générations**, les enfants et les retraités.

Les enfants fréquentent régulièrement la **médiathèque de Lesneven** et participent aux animations et expositions proposées. Ils bénéficient également de séances de **lecture avec Claudie Foulon**, médiatrice du livre.



Développer la place du corps dans les apprentissages

En complément des activités menées par les enseignants dans le cadre des séances d'éducation physique et sportive, **Yann Péron, animateur sportif de la ville de Lesneven, intervient auprès des enfants tout au long de l'année.**



Ouvrir à la vie intérieure et à la spiritualité

L'école accueille tous les enfants, quelle que soit leur religion. De la maternelle au CE1, un **éveil à la foi** est proposé aux enfants. Dès son entrée en CE2, chaque enfant a le choix entre la **catéchèse** et la **culture religieuse**. Ces temps d'échange favorisent le questionnement propre à chaque enfant et lui permettent de se donner les moyens de **construire sa propre parole**. Des bénévoles de l'équipe pastorale assurent la catéchèse en lien avec l'équipe enseignante.



Les animations pédagogiques

Chaque année, l'équipe enseignante choisit des **activités pédagogiques** qui permettent de **venir en appui des apprentissages scolaires et de développer la curiosité et l'éveil**. En 2016/2017, les projets s'articuleront de la manière suivante :

 <p>Cycle 1</p> <p>PS & GS : Projet Théâtre MS : Animations avec Rêves de Mer / Cycle de Musique</p>	 <p>Cycle 2</p> <p>CP / ULIS : Découverte du milieu marin à Santec. CE1 : Projet arts plastiques / Sortie au Zoo de Pont-Scorff CE2 : Projet arts plastiques avec Ronan Le Vouch</p>	 <p>Cycle 3</p> <p>CM1 : Sortie à la Cité des Télécoms CM2 : Projet Arts plastiques avec Gwenaëlle Uguen</p>
 <p>Filière Bilingue</p> <p>Projet arts plastiques avec Ronan Le Vouch.</p>	 <p>ULIS</p> <p>Découverte du milieu marin à Santec.</p>	<p>Au fil de l'actu des classes :</p> <p>http://www.ecoleargoat.fr/blog/</p>

L'ensemble de l'école participera au **projet Trans'art**, un dispositif de l'enseignement régional de Bretagne qui vise à mutualiser, fédérer les pratiques artistiques et scientifiques des établissements des premier et deuxième degrés, **autour d'une thématique « Animal »**.

Le **projet théâtre** donnera lieu à une représentation à la salle Arvorik en mars 2017.

A partir du CE2, les élèves bénéficient également de séances d'**initiation à la culture cinématographique** avec **Film et Culture**.

Les CM sont invités à des **spectacles proposés par la mairie** de Lesneven à la salle Arvorik (3 par an).

Les enfants vont à la **piscine de la GS au CM1**. En **CM2**, ils participent à une **semaine de voile**.

Des **animations** sont proposées au sein de l'école : **UGSEL, tri sélectif, animations scientifiques, apprendre à porter secours...**

OGEC

Président :
Mickaël Lucas

assure la gestion financière.

emploie le personnel administratif et de service.

assure l'entretien du patrimoine immobilier.

APEL

Président :
Cyril Vourch

est un relais entre les parents et l'équipe éducative.

soutient le projet éducatif, pédagogique et pastoral en organisant des manifestations festives permettant de financer les projets pédagogiques de l'école.

apporte sa contribution humaine, matérielle et financière aux activités pédagogiques.

Les coordonnées de l'école

Ecole de l'argoaat Sacré-Coeur

31, rue de l'Argoaat

29260 LESNEVEN

Tél. : 02 98 83 03 27

ecoleargoat.lesneven@wanadoo.fr

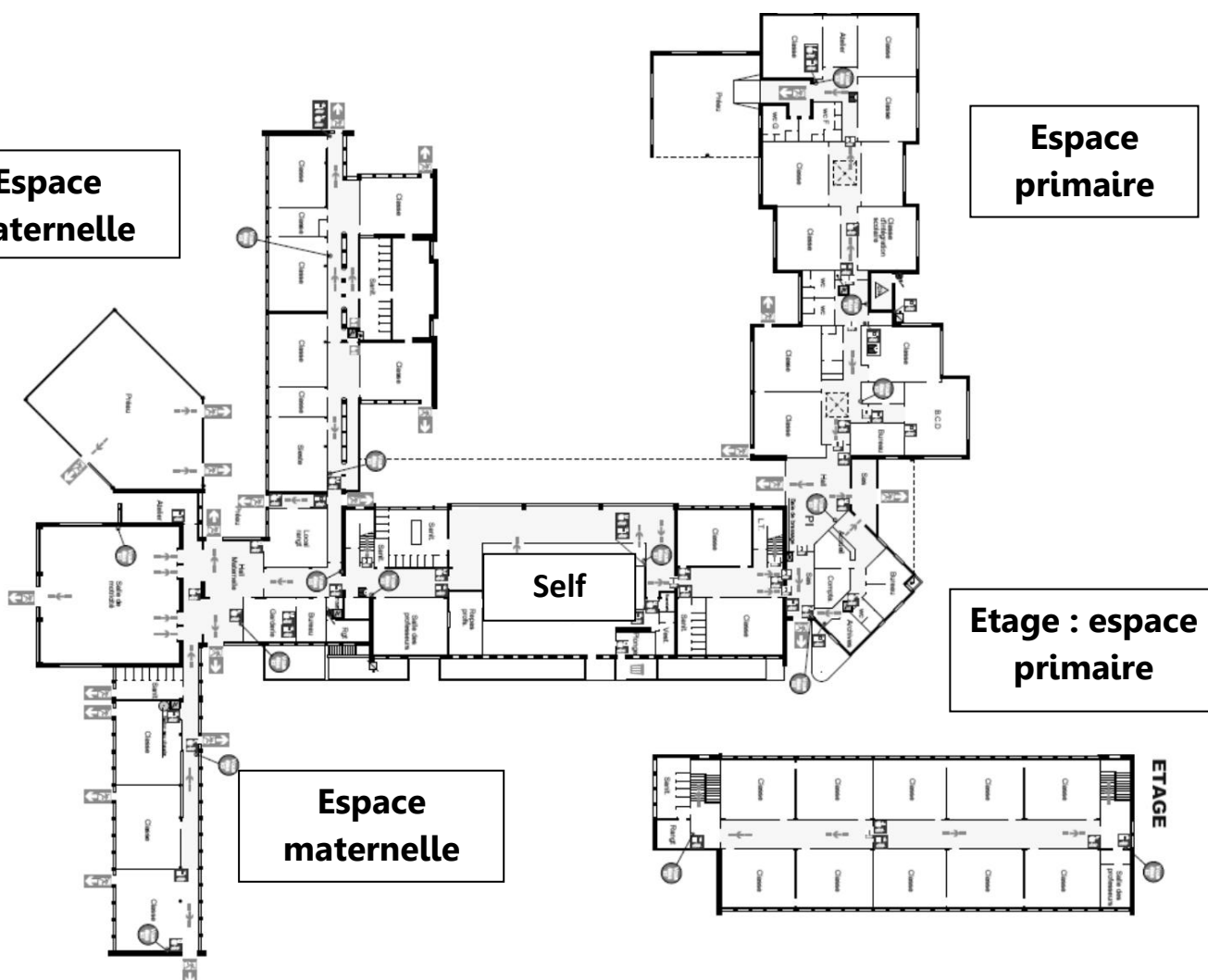
<http://www.ecoleargoat.fr>

Les bureaux sont ouverts de

8h15 à 12h15

et de **13h30 à 18h00.**

Espace
maternelle



Espace
primaire

Etage : espace
primaire

Espace
maternelle